

SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE

COMITE SYNDICAL DU 10 MARS 2025

PROCES-VERBAL

Suite à la démission de Monsieur Xavier DUGOIN, de la Présidence du SMOYS, en date du 23 janvier 2025, acceptée par Madame la Préfète le 4 février et notifiée le 10 février 2025, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS), a été régulièrement convoqué le 20 février 2025 par le 1er Vice-Président en exercice dans un délai de 15 jours, en respect du délai de 5 jours francs

Etaients présents :

Collectivité	Nom du délégué
VIGNEUX-SUR-SEINE	ABENA Gabin
BOUTIGNY SUR ESSONNE	BERGDOLT Patricia
SIARCE	BERTOL Gino
VIDELLES	BERTOL Gino
CA GRAND PARIS SUD	BORTOLI Jacky
MILLY LA FORET	BOULEY Bernard
LEUDEVILLE	LECOMTE Jean-Pierre
SIARCE	BOUTEILLE Erick
C.C. DOURDANNAIS EN HUREPOIX	BRUNEL Rémi
CA PARIS SACLAY	CASTAINGS Laurence
EPINAY-SUR-ORGE	CASTAINGS Laurence
MAISSE	CHAILLOU Patrick
ATHIS-MONS	CONAN Gauthier
SAINT-VRAIN	CORDIER Corinne
SIARCE	CORDIER Corinne
SIARCE	CORRE Daniel
FLEURY MEROGIS	CORZANI Olivier
BUNO-BONNEVAUX	COUDORO Bernardin
SIARCE	COUDORO Bernardin
PUSSAY	COURTAS Grégory
CROSNE	DAMIATI Michaël
D'HUISON-LONGUEVILLE	DAVID Patrick
CHEPTAINVILLE	DELMOTTE Kim
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	DELPIC Joseph
SIARCE	DIRAT Karl
VILLABE	DIRAT Karl
LE MEREVILLOIS	DUBOIS Jean-Pierre
BOISSY LE CUTTE	DUBOIS Marcel
SIARCE	DUGOIN Xavier
SOISY-SUR-SEINE	DUMONTAUD SEURE Aurélie
MORSANG-SUR-ORGE	DURANTON Marianne
LEUVILLE-SUR-ORGE	ESPRIN Daniel

VIRY CHATILLON	FASSI Olivier
COURANCES	FAUVIN Dominique
OLLAINVILLE	FOUQUE Nicolas
ARPAJON	FOURNIER Pascal
VILLIERS-SUR-ORGE	FRAYSSE Gilles supp DA SILVA Filipe
SIARCE	GOMBAULT Jacques
SIARCE	GUERTON Marc
BAULNE	GUILBERT Xavier
SIARCE	GUILBERT Xavier
BONDOUFLE	HARTZ Jean
CA GRAND PARIS SUD	HARTZ Jean
ETRECHY	HASSAN Zakaria
SIARCE	HILGENGA Wilfrid
LONGPONT-SUR-ORGE	LAMOUR Alain
YERRES	LE ROUX Jean-Claude
EGLY	MATT Edouard
BRETIGNY-SUR-ORGE	MEARY Nicolas
CA GRAND PARIS SUD	MELIN Gil
RIS-ORANGIS	MELIN Gil
ORMOY-LA-RIVIERE	MERIGOT Michaël
MONTGERON	NOEL Michel
ETAMPES	NOLLEAU Joel
PRUNAY-SUR-ESSONNE	PAGES Patrick
BRUYERES-LE-CHATEL	PEROT Joël
CA PARIS SACLAY	PIANTONI Gilbert
SIARCE	PIGEON Marie France
CA GRAND PARIS SUD	PROT Pierre
CORBEIL-ESSONNES	PYOT Frédéric
SIARCE	PYOT Frédéric
SIARCE	RASSIER Gérard
CA GRAND PARIS SUD	DUMONTAUD SEURE Aurélie
DRAVEIL	ROUSSET Laurent
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS	SEBBAG Alice
SIARCE	SHEPS Ariel
LE PLESSIS PATE	TANGUY Sylvain
SAVIGNY SUR ORGE	TARAGON Stéphane
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	TEILLET Alexis
SIARCE	TERRIER Michel
MORIGNY-CHAMPIGNY	TIQUET Corinne
VALPUISEAUX	TOULOUSE Bernard

SAINT-PIERRE-DU-PERRAY	VEROTS Dominique
------------------------	------------------

et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code général des collectivités territoriales

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

MANDANTS	MANDATAIRES
BUDELLOT Laurence (SIARCE) donne pouvoir à	PROT Pierre
BUDELLOT Laurence (Vert le Petit) donne pouvoir à	GOMBAULT Jacques
DELECOUR Bruno donne pouvoir à	COUDORO Bernardin (Buno Bonneveau)
DASSA Emmanuel donne pouvoir à	FOUQUE Nicolas
DJEARAMIN Ganesh donne pouvoir à	TANGUY Sylvain
COLAS Romain donne pouvoir à	DELMOTTE Kim
DELIANCOURT Jean-Claude donne pouvoir à	CASTAINGS Laurence (CAPS)
PETEL Yann donne pouvoir à	PIGEON Marie-France
SAC Patrice donne pouvoir à	CONAN Gautier
BOYER Dany donne pouvoir à	DELPIC Joseph
DEMEULEMEESTER Stéphane donne pouvoir à	DUBOIS Jean-Pierre
SCACCHI Anne (Boissy sous Saint Yon) donne pouvoir à	SEBBAG Alice
SCACCHI Anne (CCEJR) donne pouvoir à	CORZANI Olivier
CHANDELIER Jean-Louis donne pouvoir à	HILGENGA Wilfrid
PAROLINI François donne pouvoir à	DUGOIN Xavier
DELAITRE Jean-Marc donne pouvoir à	BERTOL Gino
PFEIFFER Nathalie donne pouvoir à	LAMOUR Alain

Étaient absents :

Collectivité	Nom du délégué
LIMOURS	AUDEBERT Gilles
EVRY-COURCOURONNES	BEAUDET Stéphane
SIARCE	BEN OUADA Sami
VILLEMORIS-SUR-ORGE	BENEDETTI Laurence
EPINAY-SOUS-SENART	BENIDJER Khellaf
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	BENSARSA REDA Lamia
JUVISY SUR ORGE	BENSARSA REDA Lamia
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	BIGA Jean-Bernard
BOIGNEVILLE	BOUSSAINGAULT Jean-Jacques
C.C.ENTRE JUINE ET RENARDE	CELLIER Pierre-Henri
SAINT-YON	CELLIER Pierre-Henri
CHAMPMOTTEUX	DESNOUE Jérôme

TIGERY	DUPONT Germain
SIARCE	ECK Bernard
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	GONZALES Didier
VILLEUNEUVE LE ROI	GONZALES Didier
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	GRILLON Eric
ABLON	GRILLON Eric
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	HAMARD Sylvain
PARAY-VIEILLE-POSTE	HAMARD Sylvain
SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON	HUBERT Serge
AVRAINVILLE	JANIN Eric
BOISSY LA RIVIERE	LARCHER Olivier
GOMETZ-LA-VILLE	LEREBOUR Christian
MORSANG-SUR-SEINE	MARIN Arnaud
FORGES LES BAINS	MARTIN Séverine
BREUILLET	MAYEUR Véronique
ANGERVILLE	MITTELHAUSSER Johann
BOUVILLE	MORICHON Michel
CA GRAND PARIS SUD	MORIN Jean-Marc
LISSES	MORIN Jean-Marc
NAINVILLE-LES-ROCHES	MOURET Frédéric
GUIBEVILLE	NEDELEC Gaëlle
MAROLLES EN BEAUCE	PERDIGEON Alain
SAINT-SULPICE-DE FAVIERES	PETRILLI Olivier
SIARCE	PLANTE François
SAINTRY-SUR-SEINE	RAUSCHER Patrick
CA GRAND PARIS SUD	WITTEK Eugène
ETIOLLES	WITTEK Eugène

POINT N°1 - ELECTION DU PRESIDENT

Le 1^{er} Vice-Président Monsieur Edouard MATT ouvre la séance, désigne un secrétaire de séance

Le secrétaire de séance, Madame Alice SEBBAG procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, Monsieur Edouard MATT déclare la séance ouverte et transmet la parole à Madame Marie-France PIGEON doyenne d'âge de l'assemblée.

Le Comité Syndical procède à l'élection du Président sous la présidence de la doyenne d'âge : Madame Marie-France PIGEON.

Madame PIGEON prend la parole : *Nous allons désormais aborder le premier point de notre Ordre du jour qui concerne l'élection du Président du Comité syndical.*

En vertu de l'article 11 des statuts et du titre II – Chapitre B du règlement intérieur du SMOYS, nous allons procéder à l'élection du Président au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Comité Syndical.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Le bureau de vote est composé de deux assesseurs choisis parmi le collège des élus, hors candidats et président de séance

Madame Laurence CASTAINGS et Monsieur Sylvain TANGUY se portent candidats et sont désignés assesseurs.

Madame PIGEON demande qui se porte candidat à la Présidence.

Monsieur Gino BERTOL et Monsieur Olivier CORZANI se portent candidats

Madame PIGEON invite les candidats à se présenter.

L'ordre de passage des deux candidats est tiré au sort. Monsieur CORZANI passe le premier, en second Monsieur BERTOL

Madame PIGEON invite les délégués à remplir leur bulletin, remis sur table, et à porter le nom du candidat de leur choix.

Monsieur Rémi BRUNEL quitte la séance à 20 heures 36 et ne participe pas au vote

A l'appel de leur nom par le secrétaire de séance, les membres remettent leur bulletin de vote dans l'urne.

Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote par les assesseurs.

Les résultats du vote sont :

- Nombre de votants : 89
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Suffrage obtenu :
 - Monsieur Gino BERTOL : 52
 - Monsieur Olivier CORZANI : 37

Madame PIGEON proclame Monsieur BERTOL gagnant et lui cède la présidence.

Monsieur Gino BERTOL annonce que les autres points inscrits à l'ordre du jour seront examinés lors d'une prochaine séance qui se tiendra le 17 mars à 18 h 30 au 1 rue des paveurs 91 Evry Courcouronnes et lève la séance à 20 heures 57.

Le Président

Le Secrétaire de séance

Gino BERTOL



Alice SEBBAG



